



## Réouverture des garderies : prochaines étapes

Voici les prochaines étapes de la réouverture des garderies de Rhénanie-Palatinat dans le respect des règles sanitaires.

**À compter du 8 mars 2021, les enfants en âge préscolaire sont invités à retourner dans les garderies**, car la transition entre garderie et école élémentaire est une étape importante pour les enfants et il convient de bien la préparer. Par ailleurs, les enfants pour lesquels la situation est particulièrement éprouvante pourront à nouveau revenir plus fréquemment dans leur garderie à compter du 8 mars 2021.

**Si l'évolution des nouvelles infections le permet, les garderies pourront rouvrir, en appliquant les règles sanitaires, à partir du 15 mars 2021.** En d'autres termes, si la plupart des éducatrices et éducateurs sont protégés grâce à une première dose de vaccin, tous les enfants pourront revenir dans leur garderie. Toutefois, il est bien évident qu'en raison de l'application des règles sanitaires, les garderies ne pourront pas fonctionner entièrement de manière normale. Suivant la situation locale, il se pourra que des restrictions de la prise en charge doivent être mises en place, en particulier en ce qui concerne les horaires où les enfants sont déposés et récupérés.

**L'appel à ne placer ses enfants à la garderie que si cela est absolument nécessaire reste d'actualité jusqu'au 15 mars 2021.** Les parents souhaitant prendre en charge leurs enfants chez eux peuvent continuer à le faire. Ils peuvent bénéficier des congés permettant de s'occuper d'un enfant malade tant que cet appel restera en vigueur.